NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/4258
22 janvier 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

France : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande du Cameroun,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre l'Etat du Cameroun comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

60-01720